



L'heure est plus que jamais à la satisfaction des revendications

L'épidémie de la covid19 a exacerbé le manque chronique de moyens dans l'Éducation Nationale, notamment en Haute-Garonne.

Faute de moyens humains permettant de réduire les effectifs, dans nombre de **lycées** du département, les lycéens ont cours à mi-temps et sont ainsi privés d'une partie de l'instruction à laquelle ils ont droit. Dans les **collèges**, les conditions sanitaires et pédagogiques ne sont pas garanties avec des classes à 30 et parfois plus. Dans le **primaire**, le manque d'enseignants, titulaires ou remplaçants, met les écoles en difficulté.

Le constat est le même dans tous les services (administratifs, infirmiers, assistantes sociales etc.), il manque des personnels partout !

Les mobilisations du mois de novembre ont fait reculer le ministre, obligé de concéder quelques moyens : plafond de recrutement académique de 197 contractuels dans le premier degré et 254 ETP d'AED dans le second degré. Des recrutements provisoires, pour 3 mois ! Loin de répondre aux revendications, le ministre se moque de nous en proposant des solutions qui précarisent encore davantage.

A ce sujet, l'intersyndicale 31 salue la **mobilisation des vies scolaires du mardi 1er décembre**. Les vies scolaires de l'Académie étaient 100 % en grève dans plus de 50 établissements, dont 35 en Haute-Garonne. Près de trois quarts des AED se sont mobilisés pour de meilleures conditions de travail, le respect de leurs missions, un meilleur statut et une meilleure rémunération.

Le ministre se moque des personnels avec son « Grenelle » et ses promesses de « revalorisation » :

- Une prime informatique familiale de 150 € par an, soit 12,5 € par mois, qui exclut les professeurs documentalistes, les CPE, les AED et les AESH ;
- Une faible prime d'attractivité, allant de 100 € par mois au 2e échelon à 35 € au 7e échelon, puis plus rien, excluant ainsi deux tiers des personnels ! On mesure la dévalorisation des enseignants en comparant 2 chiffres : en 1981, un lauréat en début de carrière percevait 2 SMIC avec la licence. En 2020 il ne touche plus que 1,2 SMIC à bac+5 ;
- Et seulement 1 % d'augmentation du taux de promotion à la hors classe.

Loin de répondre aux demandes de revalorisation des personnels, le ministre utilise la covid et le « Grenelle » pour attaquer les statuts à travers des dizaines de groupes de travail :

- Formations en constellation dans le 1er degré, et sur les congés scolaires dans le second ;
- Projet de loi Rilhac sur la direction d'école ;
- Enfin, la prime informatique sera-t-elle prétexte à imposer le télétravail ?

Pour l'intersyndicale 31, l'heure est plus que jamais à la satisfaction des revendications. Elle appelle les personnels, professeurs, AED, AESH à se réunir en AG, HIS, RIS, pour rédiger des motions et la liste de leurs revendications, et trouver les moyens de les faire aboutir.

Un préavis de grève, déposé jusqu'à fin décembre, couvre toutes les initiatives. L'intersyndicale 31 appelle les personnels à soutenir les AED, notamment avec des caisses de grève.

L'intersyndicale Educ 31 revendique :

- Des moyens humains et matériels à la hauteur des besoins du service public d'éducation et en soutien à tous les autres services publics démantelés : création rapide et massive de postes, de classes, etc. ;
- La hausse immédiate des salaires et des pensions sans contrepartie et l'ouverture immédiate de négociations en vue d'un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000 ;
- Le respect des libertés et des droits, la levée des poursuites contre les personnels, militantes et militants syndicaux, et l'arrêt de la répression contre les lycéen-ne-s,
- L'abrogation des contre-réformes, l'abandon des projets de loi néfastes et l'arrêt des évaluations standardisées imposées ;
- Le respect de nos métiers et de nos missions ;
- Des conditions de travail dignes de tous les personnels : agents des collectivités territoriales, AESH, AED, enseignant-e-s contractuel-le-s.

Comme l'intersyndicale nationale, elle appelle les personnels à **poursuivre les mobilisations en cours**, à s'engager dans l'action et à préparer une grève massive **le mardi 26 janvier** pour exiger des créations de postes, une autre politique éducative, le dégel de la valeur du point d'indice couplé à des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'éducation.

